

SIVOM de HAROUE

Syndicat délégataire de la compétence scolaire des 7 communes de :
Affracourt – Crantenoy – Gerbécourt et Happlemont
Haroué – Ormes et Ville – Vaudeville – Vaudigny
Écoles maternelle et élémentaires publiques de Haroué

Année scolaire

20 ... / 20 ...

CAS « résidents » des 7 communes
demandant à scolariser leurs enfants
dans une autre commune

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Renseignements concernant l'élève

Nom Prénom

Adresse de résidence : Commune :

Sexe : masculin féminin Date et lieu de naissance/...../ à

École et classe précédemment fréquentées :

Nom et prénom du responsable : Tél :

École d'accueil souhaitée

- Maternelle de la commune de : Section
- Élémentaire de la commune de : Classe

ATTENTION : une dérogation doit être demandée à chaque changement de cycle scolaire :
« maternelle », « élémentaire »

Motif précis de la demande de dérogation

- Changement de commune de résidence à compter du / /
- Nouvelle adresse :
- Code postal : Commune :
- État de santé de l'enfant (joindre un certificat médical)
- Activité professionnelle des parents (joindre un justificatif) :
- Mode de garde individuel (assistant(e) maternel(le) ou parent) :
- Nom et prénom
- Adresse
- Situation scolaire des frères et sœurs (joindre les certificats de scolarité et/ou dérogations)
- Autres motifs (à préciser et justifier) :
-
- Date :/...../.....
- Signature du responsable de l'élève

Demande à adresser accompagnée d'une copie du livret de famille à :
Monsieur le Président - SIVOM de Haroué – 2, route de Ville sur Madon – 54740 HAROUE
Renseignements : sivom.harou@gmail.com - 03.83.52.47.80 (le mardi et le vendredi)

1. Avis du Président du SIVOM de Haroué

L'école de Haroué a des places disponibles : OUI NON
L'enfant peut être accueilli dans un restaurant scolaire à Haroué : OUI NON
L'enfant de maternelle peut être accueilli en accueil périscolaire à Haroué : OUI NON

Avis favorable

Avis défavorable

Remarques :
.....
.....

A Haroué le

Le Président,
Sébastien SCHWAEDERLE

2. Avis de la direction de l'école de Haroué

Avis favorable

Avis défavorable

Remarques :
.....
.....

A Haroué

Le

La Directrice,

3. Avis de la direction de l'école de la commune d'accueil

Accueil possible

Accueil non possible

Remarques :
.....
.....

A

Le

La Directrice / le directeur,

4. Décision du Maire de la commune d'accueil

Procède à l'inscription

Refuse l'inscription

Remarques :
.....
.....

A

le

Le Maire,